

Le Cnam en danger !

Un récent rapport de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education nationale et de la Recherche et de l'Inspection Générale des Finances est accablant pour le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam).

Il confirme les analyses faites par le syndicat CGT du Cnam depuis plus de vingt ans sur la gestion de l'établissement.

Il dénonce des pratiques financières et comptables à sanctionner absolument, critique son offre de formation " illisible " dans sa mission principale de promotion supérieure de travail et confirme que la Direction du Cnam a géré l'établissement de manière catastrophique. Ce rapport accablant génère un véritable séisme dans l'établissement.

Mais ce rapport incrimine également notre Ministère de tutelle, puisqu'il montre notamment l'absence de politique pour le Cnam et de clarification de nos missions.

Concernant le schéma directeur immobilier, grâce à l'action des personnels et des organisations syndicales (distribution de tracts, pétition en ligne,...) initiée en octobre dernier, le Conseil d'Administration a finalement décidé le 20 décembre dernier de renoncer à la vente d'une partie des locaux du Cnam pour privilégier leur rénovation, au lieu d'en racheter de nouveaux en banlieue Nord-est ou même dans Paris.

Mais maintenant il lui reste encore à trancher sur le choix du Partenariat Public-Privé (PPP) comme mode de financement de cette rénovation, ce qui consisterait à louer les locaux à d'autres fins que l'enseignement et ainsi à céder le patrimoine et les missions de service public à la logique de rentabilité du secteur privé.

La CGT demande donc l'exploration de solutions alternatives au PPP et un véritable débat national sur l'avenir du Cnam.

Nous avons remporté une bataille, mais la lutte n'est pas finie !

Fabrice Montembault

Au fil des luttes

NAO : VICTOIRE A MAC DO CHATELET

A l'issue de la négociation annuelle obligatoire (NAO) qui s'est engagée, comme chaque année depuis la création de la section syndicale CGT, les salariés du restaurant MCDO de Paris-Châtelet ont obtenu, selon les niveaux, une augmentation de salaire allant de 3,5 à 4 %.

En neuf ans d'existence, l'activité syndicale a

permis d'aboutir sur des questions importantes : mise en place d'une grille des salaires et d'une mutuelle d'entreprise, formation, logement, conditions de travail, etc.

C'est sur ce constat encourageant que les militants de l'établissement appellent les collègues à épauler leur combat en se syndiquant.

PARIS 8 : FACTEURS EN GREVE

La suppression de 100 emplois à la distribution du courrier, soit un tiers de l'effectif, a été annoncée à la Poste, dans le 8^e arrondissement.

A l'appel de la CGT, de SUD, de la CFDT, de FO et de la CFTC, les postiers ont décidé de se mobiliser pour défendre emplois, conditions de travail et service public dans ce lieu stratégique de la capitale à forte implantation de bureaux et de sièges d'entreprises.

Le 14 janvier, ils ont majoritairement décidé d'une grève à durée illimitée. Leur détermination a été renforcée par les provocations de la direction qui, à l'aide des forces de l'ordre, a empêché les salariés dans l'action d'accéder à leur centre de distribution.

Le 15 janvier, 130 grévistes se sont rendus en manifestation devant la direction départementale de la Poste pour exiger l'ouverture de négociations.

